



Communiqué de presse pour diffusion immédiate

Les frais accessoires doivent être abolis sans faire payer davantage les patients et la population

Montréal, le 3 mai 2016 – Réagissant à la sortie du Réseau FADOQ avec plusieurs organisations, le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM), qui représente plus de 300 groupes communautaires, presse à son tour le gouvernement du Québec d’abolir immédiatement les frais accessoires au Québec.

Le regroupement dénonce depuis des années cette pratique qui a des impacts majeurs sur la population du Québec, notamment sur les membres des organismes communautaires qui sont parmi les moins nanti-e-s. « Comme les organisations qui sont sorties aujourd’hui, nous considérons que les frais accessoires vont complètement à l’encontre des principes d’accessibilité et de gratuité garantis par la Loi canadienne sur la santé. Nous exigeons que le ministre Barrette annule ces frais sans plus attendre », affirme le coordonnateur du RIOCM, Sébastien Rivard.

Par ailleurs, le RIOCM est extrêmement préoccupé par l’intention du ministre Barrette de négocier avec les médecins la fin des frais accessoires en échange de nouvelles compensations financières. « Là, ça suffit ! Avec les hausses salariales faramineuses qu’on leur a consenties, les médecins ont les moyens d’absorber l’ensemble des frais accessoires et de faire fonctionner leur clinique. Gaétan Barrette n’est plus médecin dans son siège de ministre, mais un élu de la population. Il doit agir en conséquence », s’insurge le coordonnateur du RIOCM.

— 30 —

Contact média : Bruno Laprade, agent de communication au RIOCM – 514-476- 0165
info@riocm.ca